



RÉFORME DES RETRAITES

POUR FO C'EST NON !

À la suite de l'appel de **FO Justice National**, le bureau **FO Justice CP Béziers** a été présent ce matin avec les Personnels Pénitentiaires du CP pour un retard de prise de service **et tient à les en remercier !!**

Pour rappel, cette réforme engendre :

- Un recul de l'âge minimal de départ en retraite porté de 52 à 54 ans.
- Le maintien de l'âge de 57 ans pour l'annulation de la décote pour les agents ayant 27 ans de service.
- Une accélération de l'allongement de la durée de cotisation, portée à 43 ans, issue de la loi Touraine de 2014, augmentant mécaniquement la décote des personnels qui souhaiteraient partir avant l'âge de 57 ans, incitant de ce fait un départ plus tardif en retraite.

LA RÉFORME DES RETRAITES POUR FO C'EST NON !!!

**BATTONS-NOUS POUR CONSERVER NOS ACQUIS
ET PRÉSERVER LES GÉNÉRATIONS FUTURES !**

Le ministre de la Justice doit entendre le **NON** massif exprimé par des personnels qui tiennent à bout de bras toute l'institution judiciaire !

Dans la continuité de ce mouvement de contestation et comme décidé par l'intersyndicale nationale, **FO Justice CP Béziers** vous communiquera rapidement les prochaines modalités d'actions qui seront entreprises !!

Le 31 janvier 2023 : Journée de GRÈVE et de MOBILISATION NATIONALE !

FO Justice appelle l'ensemble des Personnels à se mobiliser dans la rue !

Il nous faut répondre massivement à cet appel et être non plus 2 millions, mais 4 millions cette fois-ci !

